



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**Commission scolaires des Hautes-Rivières**  
**École St-Jacques**  
**2018-2019**

**SÉANCE ORDINAIRE**

**Le 5 septembre 2018**

**1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Martine Lalonde, présidente du conseil d'établissement, ouvre la séance à 18h42. Elle souhaite la bienvenue aux parents et souligne l'importance de l'implication de ceux-ci au sein de leur école. Elle remercie les 43 parents présents de leur implication.

**2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée**

Madame Lalonde demande s'il y a un ou une volontaire pour le poste de secrétaire d'assemblée. Mme Mélanie Jo Lacerte manifeste son intérêt pour être la secrétaire de l'assemblée générale des parents.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Lalonde, présidente du conseil d'établissement, demande aux gens de prendre connaissance de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Geneviève Grégoire d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 7 SEPTEMBRE 2017**

Les parents présents prennent connaissance du procès-verbal. Une coquille est soulevée au point 8 et au point 9. Madame Mélanie Jo Lacerte propose d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2017 avec ces deux corrections.

Adopté à l'unanimité

**5. MOT DE LA DIRECTION, PRÉSENTATION DU PERSONNEL ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.**

Madame Annie-Mélanie Rioux, directrice de l'école St-Jacques se présente et elle est heureuse de constater la grande participation des parents dans la vie de l'école. Madame Rioux exprime à l'Assemblée sa joie de travailler dans ce beau milieu et avec une équipe aussi dynamique. Elle souligne aux parents présents que sa porte est toujours ouverte et que c'est avec un grand plaisir qu'elle les accueillera. Elle propose aux personnes présentes de déplacer la présentation du personnel.

**6. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018**

Madame Martine Lalonde, présidente du conseil d'établissement 2017-2018 Demande aux personnes présentes de prendre connaissance du bilan annuel et donne certaines explications concernant le rapport annuel. Il est proposé par

AGSTJ18-09-05  
024

AGSTJ18-09-05  
025

AGSTJ18-09-05  
026



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS Commission scolaires des Hautes-Rivières École St-Jacques 2018-2019

Madame Stéphanie Masse d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018 tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

### **7. RÔLES ET FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS ET DU COMITÉ DE PARENTS.**

Madame Lalonde explique les rôles et fonctions des différents comités et de leur importance dans la structure scolaire. Madame Lalonde prend le temps de donner un résumé des 3 comités (Conseil d'établissement, OPP, comité de parents)

### **8. ADOPTION D'UNE PROCÉDURE D'ÉLECTION.**

Madame Josiane Roy propose une procédure d'élection, mais les parents veulent connaître les mises en candidature avant de se prononcer sur une procédure.

### **9. ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019**

Madame Martine Lalonde spécifie qu'il lui reste un mandat 1 an tout comme Madame Patricia Venessa Lafrenière et Madame Mélanie Jo Lacerte comme membre du conseil d'établissement et qu'il y a 2 postes ayant un mandat de 2ans en élections.

Madame Lalonde informe également l'Assemblée du besoin d'avoir des parents substitués sur le conseil.

Quatre parents proposent leur candidature :

- Madame Stéphanie Masse
- Madame Joanie Desnoyers
- Madame Anne Bouchard
- Madame Joannie Brault

Avant la suite de la rencontre, constatant le nombre de personnes intéressées, Madame Joanie Desnoyers retire sa candidature. Étant donné que le nombre de candidatures est supérieur au nombre de postes à combler, un vote secret a lieu.

Au terme de ce vote, Mesdames Joannie Brault et Anne Bouchard sont élues.

Il est proposé que Madame Stéphanie Masse soit le parent substitut pour cette année. Madame Lalonde explique que le parent substitut doit être réélu à chaque année.

Adopté à l'unanimité.

### **10. NOMINATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET D'UN SUBSTITUT.**

Avant de procéder à la nomination, Madame Rioux présente l'ensemble des membres du personnel de l'école St-Jacques.



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**Commission scolaires des Hautes-Rivières**  
**École St-Jacques**  
**2018-2019**

Suite à cette élection, Madame Lalonde explique qu'un des membres du Conseil doit être désigné comme représentant au comité de parents. Elle explique le mandat et se propose pour poursuivre encore cette année.

Nommée à l'unanimité.

**12. ÉLECTION DES MEMBRES POUR ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.)**

Il est proposé par Madame Anne Bouchard que l'Assemblée vote pour la formation d'un OPP.

Cette proposition est appuyée par Madame Geneviève Grégoire.

Adopté à l'unanimité

Madame Rioux explique que 6 parents peuvent composer l'OPP et que tous les parents peuvent s'impliquer.

Mesdames Marie-Ève Boutin, Marie-Pierre Carrier, Martine Lalonde, Stéphanie Masse, Stéphanie Alexandre et Monsieur Alain Valrant souhaitent être membres de l'OPP.

Madame Joanie Desnoyers souhaite devenir membre de l'OPP comme septième personne. Madame Rioux fera les vérifications nécessaires et lui confirmera le tout sous peu.

**13. QUESTIONS DIVERSES**

N/A

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Il est proposé** par madame Martine Lalonde

**Que** l'assemblée soit levée à 19h20

Adopté à l'unanimité.

Martine Lalonde  
Présidente

Annie-Mélanie Rioux  
Directrice